



Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Décembre

20
24

REPAS DES AÎNÉS ET CONCOURS DE PETITS GÂTEAUX DE NOËL : UNE CÉLÉBRATION GOURMANDE !

Le dimanche 15 décembre, la commune de Burnhaupt-le-Bas a eu le plaisir d'accueillir le tant attendu repas des aînés, un événement festif qui a rassemblé les seniors de plus de 70 ans autour d'une table généreusement décorée par le conseil municipal. Les enfants de l'école Lune et Fontaine ont réalisé des bougeoirs pour les convives.

Au menu, un délicieux repas de fête préparé par le traiteur Kuttler, un commerçant fidèle du marché des producteurs. Le service a été assuré par les élus munis de leurs plus beaux tabliers confectionnés par l'association Edelweiss agrémentés d'une broderie nominative. Les aînés ont pu savourer le repas tout en partageant des souvenirs et des anecdotes, créant ainsi une atmosphère joyeuse et nostalgique.

Mais la véritable vedette de la journée a été le concours de petits gâteaux de Noël ! Les participantes, armées de leurs recettes familiales, ont rivalisé de talent pour présenter leurs douceurs.

Un jury composé de Eric BOTTINELLI (finaliste de « ma recette est la meilleure de France » sur M6), Hélène KUTTLER, pâtissière professionnelle et Martin AUER, chef de cuisine au restaurant « le Cabanon ») a eu la tâche délicate de déguster et de juger ces délices. Après de longues délibérations, c'est Madame Marie-Jeanne MAURER qui a remporté le premier prix. Elle a été chaleureusement applaudie par toute l'assemblée, fiers de son succès.

Cette journée a non seulement permis de célébrer la magie de Noël, mais elle a également renforcé les liens entre les convives. Les rires, les échanges et les histoires partagées ont fait de cet événement un moment inoubliable pour tous, avec en prime une chorale improvisée qui a entonné des chants de Noël.



De gauche à droite : M. Schick Pierre (92 ans), M. Hoffmann Jean-Pierre (92 ans), M. Donischal Georges (90 ans), Mme Klar Paulette (91 ans), Mme Donischal Marcelline (91 ans) et Mme Hoffmann Bernadette (90 ans - absente sur la photo).



Les participantes au concours de petits gâteaux de Noël, avec le jury.

MARCHE DU NOUVEL AN

Le mercredi 1er janvier 2025, retrouvons-nous pour une marche sur le ban communal pour commencer l'année par un bon bol d'air.

Une boisson chaude sera servie sur le parcours. En cas de mauvais temps, la marche pourra être annulée.

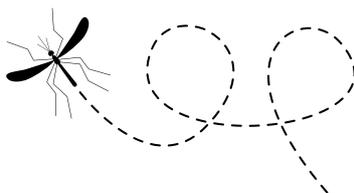
Distance : environ 8 km.

Rendez-vous sur le parking de l'Eglise à 14h30.



SCHNOGA FRITIG MARKT- MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Le marché fait une courte trêve hivernale. Nous vous donnons rendez-vous à partir du 14 mars 2025. Merci à tous les participants, des deux côtés de l'étal pour votre soutien et votre présence !



QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ? DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE...

Nous vous proposons de les déposer entre le 6 et 13 janvier 2025, dépourvus de tout ornement, dans un enclos qui sera délimité à cet effet, rue du Stade. Les sapins seront ensuite broyés par les employés de notre service technique. Ce broyat sera utilisé en paillage dans les espaces verts de la commune.



ENQUÊTE MOBILITÉ 2024-2025

De janvier à mai 2025, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Eurométropole de Strasbourg et les Communautés d'Agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis réalisent, avec le soutien financier de l'Etat et du Fonds Vert et le concours des agences d'urbanisme d'Alsace, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.

Cette enquête a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de transport et les caractéristiques de résidents du territoire.

Ces données sont très utiles pour étudier la mobilité quotidienne de la population et les améliorations à apporter aux transports collectifs, à la circulation, au stationnement, ou encore aux déplacements à pied et à vélo.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

- la société ALYCE : par mail

emc.alsacemoselle@alyce.fr ou

par téléphone au 09 84 08 33 91;

- l'Afut Sud-Alsace : par mail

stephane.drever@afut-sudalsace.org ou

par téléphone au 03 69 77 60 70.

ARTICLES PYROTECHNIQUES

Comme chaque année, les préfetures du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont pris un arrêté pour interdire notamment l'achat, la vente et l'utilisation d'articles pyrotechniques en Alsace. Cette interdiction est valable du 11 décembre 2024 au 6 janvier 2025.



ANNIVERSAIRES DE NOCES

Vous fêterez en 2025 vos Noces d'Or, de Diamant, de Palissandre...

Pour le cas où nos registres ne seraient pas complets (mariages dans d'autres communes par exemple), merci de bien vouloir vous signaler en mairie. La visite des élus pourra ainsi vous être proposée.



2

Mairie de Burnhaupt-le-Bas

25 rue Principale
68520 Burnhaupt-le-Bas
03 89 48 70 61

<http://burnhaupt-le-bas.fr>
mairie@burnhaupt-le-bas.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 10h-12h 14h-19h
Mardi fermé
Mercredi 10h-12h 14h-18h
Jeudi 14h-19h
Vendredi 10h-12h 14h-18h



Responsable de publication :
Alain GRIENEISEN
Rédaction :
Céline CHARPENTIER

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique



Info Express

Le bulletin d'information de Burnhaupt-le-Bas

Décembre

2024

IMPORTANT

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune de Burnhaupt-le-Bas réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du **jeudi 16 janvier 2025 au samedi 15 février 2025**.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

[Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 16 janvier 2025 ? Contactez la mairie au 03 89 48 70 61.](#)

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.



REPAS DE LA SAINTE AGATHE

ECRIN (Eglise Chapelle Rénovons l'INTérieur) organisera son repas annuel de la Ste Agathe le dimanche 9 février 2025 à la Maison des Associations. Merci de réserver d'ores et déjà cette date dans vos agendas. Le menu, le tarif et les modalités de réservation seront communiqués prochainement.

CONSIGNES HIVERNALES

L'hiver s'installe, il est demandé aux riverains de toutes les rues de déneiger les trottoirs devant leur propriété, de dégager l'accès aux boîtes aux lettres (merci pour le facteur et le porteur de journaux).

La déneigeuse a souvent des difficultés à manoeuvrer dans certaines rues du village, veuillez garer les véhicules à l'intérieur de vos propriétés ou de manière à ne pas gêner le passage de celle-ci lors des épisodes neigeux.



NOUVEAU COMMERÇANT

La Boucherie **La fine bouche** (boucherie, charcuterie, traiteur, crèmerie) est présente tous les vendredis de 17h à 19h30 sur la place de l'église ou au marché des producteurs les 2ème et 4ème vendredis du mois (à partir du 15 mars 2025).

APPEL AUX APICULTEURS LOCAUX ET À TOUTES LES BONNES VOLONTÉS

Afin de coordonner la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, les apiculteurs et les personnes intéressées du village sont invités à se faire connaître en mairie.

Une réunion se tiendra cet hiver et permettra de mettre en place des actions à mener avec du matériel approprié.



Vous êtes un collectionneur et vous souhaitez partager votre passion ?

Participez à notre édition :

“Les collectionneurs” du 22 & 23 mars 2025

Informations et inscriptions en mairie.

Le Maire, les Elus et le Personnel Communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Bonne Année 2025 !



Gesundheit und klecklig nei Johr in alla !



Mairie de Burnhaupt-le-Bas

25 rue Principale
68520 Burnhaupt-le-Bas
03 89 48 70 61

<http://burnhaupt-le-bas.fr>
mairie@burnhaupt-le-bas.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 10h-12h 14h-19h
Mardi fermé
Mercredi 10h-12h 14h-18h
Jeudi 14h-19h
Vendredi 10h-12h 14h-18h



Responsable de publication :
Alain GRIENEISEN
Rédaction :
Céline CHARPENTIER

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique